



Arnouville

INFORMATIONS

www.arnouville95.fr - Décembre 2014 - N°320

Editorial

Vous avez sans doute appris dans la presse que le Salon des Maires s'est déroulé fin novembre, l'occasion pour les Maires d'exprimer leur mécontentement à propos des mesures prises par l'exécutif actuel concernant les communes et plus largement les collectivités territoriales. Ce mécontentement n'est pas sans fondement, car les Maires sont exaspérés que l'exécutif les accuse d'être dépensiers et de mal gérer les communes, alors qu'il y a sans cesse des transferts de charges sans compensation.

Ainsi, à titre d'exemple, les communes ont récupéré le traitement des permis de construire qui était initialement instruits par la D.D.E. Devant le manque d'effectifs de la Police Nationale, les communes ont dû créer des Polices Municipales; mieux, elles financent et gèrent maintenant la vidéo surveillance. On ne cesse d'imposer aux communes des normes techniques, des normes en nombre de personnels pour encadrer les enfants dans les crèches, les centres de loisirs et les garderies sans se préoccuper des coûts engendrés pour les collectivités.

L'exemple typique est la réforme des rythmes scolaires, où des idéologues ont prévu ce dispositif sans en évaluer le coût pour les collectivités. Pour obtenir des financements, on a demandé aux villes d'établir un projet éducatif territorial que nous avons déposé le 15 mai 2014. Les services de l'Etat ne l'ont examiné que courant juillet alors que nous devions le mettre en place avant la fin du mois de juin. Fort heureusement, il a été validé, mais comment accepter que l'Etat ne soit pas en mesure de mettre les moyens pour répondre aux contraintes qu'il impose aux villes !

Vous comprendrez qu'il n'est pas acceptable d'imposer des charges supplémentaires aux communes et dans le même temps accuser les élus de mauvaise gestion et diminuer leurs dotations.

Aujourd'hui, nous devons préparer le budget pour 2015 et aucun des montants de dotation de l'Etat ne nous sont parvenus ! Pire, nous devons nous battre avec certains services pour faire rentrer les dotations prévues au titre de l'année 2014 !

Mais il y a mécontentement aussi, car il n'y a aucune vision globale de la réforme des collectivités territoriales. Ainsi, concernant les régions, un nouveau découpage a été voté sans qu'il y ait eu aucune étude d'impact financier. Ce n'est pas en regroupant des régions que l'on fera des économies, mais en supprimant des strates entre communes, intercommunalités, départements et régions !

Autre exemple significatif, il y a un an, le Gouvernement faisait un nouveau découpage cantonal en vue des prochaines élections départementales de mars prochain, appelées auparavant élections cantonales. Le nombre de cantons a été divisé par deux, non pas pour réduire le nombre d'élus mais pour assurer une parité parfaite. Ainsi, Arnouville sera associé à Garges-lès-Gonesse pour ne former qu'un seul canton et vous élirez deux conseillers départementaux, une femme et un homme qui feront équipe. Mais alors pourquoi cette réforme puisque, quelques mois après, on nous annonce la suppression des départements pour au final revenir sur cette suppression ! Difficile à suivre, n'est-ce pas ?

De même, l'exécutif oblige toutes les communes à se regrouper en intercommunalité au 1er janvier 2014, pour quelques semaines plus tard, redéfinir le contour des intercommunalités.

Ainsi, comme je vous en ai fait part précédemment, le Préfet de Région impose à Val de France de se regrouper avec les communautés d'agglomération de Roissy et 17 communes de Seine et Marne. Cette intercommunalité regrouperait 42 communes et 343 242 habitants, mais dans quel but ? Quel intérêt ? Et quelles seraient ses compétences ?

Rien n'est défini. Là-encore, aucune étude d'impact financier n'a été réalisée. A ce jour, personne n'est en mesure d'affirmer qu'une grande intercommunalité permettra de faire des économies, mais ce qui est certain, c'est qu'une intercommunalité de cette taille éloignera le citoyen des décisions.

Après les communes de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Villiers-le-Bel et la communauté d'agglomération Val de France, le Conseil municipal d'Arnouville, sur ma proposition, s'est prononcé contre cette grande intercommunalité mais en faveur d'un regroupement avec la communauté d'agglomération de Roissy. De son côté, la communauté d'agglomération de Roissy s'est prononcée en faveur de cette grande intercommunalité. Par contre, les communes de Seine-et-Marne se sont prononcées contre.

Attendons les réunions des commissions départementales et régionales pour connaître la décision finale du Préfet de Région !

Mais là aussi, la création des intercommunalités qui engendre une strate supplémentaire était-elle judicieuse ? N'aurait-il pas été préférable d'inciter les communes à fusionner entre elles afin d'obtenir une taille minimum de 8 à 10 000 habitants ?

Ce mécontentement n'a donc pas de fondement politique, mais est dû à un manque de vision d'avenir pour les collectivités territoriales.

Nous allons entrer dans l'hiver. Il n'est pas impossible que nous ayons des chutes de neige. Je vous rappelle que nous interviendrons en priorité dans les rues les plus passantes, celles qui sont en pente, les accès aux écoles et les secteurs commerçants. Chacun comprendra qu'il est difficile à nos agents d'intervenir sur les 49 kilomètres de voirie que compte notre ville.

Par ailleurs, vous ne devez pas oublier que le déneigement des trottoirs incombe à chaque riverain, bien que je comprenne très bien que certaines personnes âgées ne soient pas en mesure de le faire.

À l'approche des fêtes de Noël et de fin d'année, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes entourés de vos proches, en espérant que ces moments de bonheur vous feront oublier les tracas du quotidien.

Votre maire

Michel AUMAS

À VOTRE SERVICE

FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

**LES MERCREDIS 24
ET 31 DÉCEMBRE 2014
À PARTIR DE MIDI.**

ATTENTION

**POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS,
LA RESTAURATION NE SERA PAS
ASSURÉE CES JOURS LÀ.**



OUVERTURE DU MARCHÉ DE LA GARE

VOTRE MARCHÉ SERA OUVERT PENDANT LES FÊTES



**LES MERCREDIS 24 ET 31 DÉCEMBRE
JUSQU'À 14h.**

À noter que le dimanche 21 décembre une animation aura lieu avec la présence d'un accordéoniste.

Le Père Noël distribuera des chocolats.

RENTRÉE 2015/2016

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés à partir de 2012 et autres niveaux, auront lieu

DU LUNDI 5 JANVIER AU JEUDI 30 AVRIL 2015

- Les lundis, mardis et mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30
- Les jeudis de 14h à 19h
- Les vendredis de 9h à 11h30

Munissez-vous des originaux du livret de famille, carnet de santé et pièces d'identités des parents de l'enfant ainsi que des copies d'un justificatif de domicile récent et de votre taxe d'habitation 2014

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le jeudi 25 décembre 2014

Vous pouvez également déposer les objets encombrants dans les déchèteries du Sigidurs : Sarcelles, Gonesse, Bouqueval et Louvres.

COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX

Le jeudi 11 décembre 2014

Parking de l'école Anna Fabre de 16h à 20h.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter en 2015, il vous faut être inscrit sur une liste électorale, **cette inscription est obligatoire** et fait l'objet d'une démarche volontaire.

Dernier délai pour vous inscrire, le mercredi 31 décembre 2014 jusqu'à midi.

Si vous êtes déjà inscrit sur une liste électorale, vous n'avez aucune démarche à accomplir. N'hésitez pas : contactez le service des élections au

01 30 11 16 10/16 ou sur www.service-public.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Le recensement de la population est obligatoire. La collecte commence **le 15 janvier et se termine le 21 février 2015**. Un agent recenseur (*muni d'une carte tricolore avec sa photo d'identité, signée par le maire*) se déplace à votre domicile.

NOUVEAU ! Le recensement en ligne est généralisé en 2015. Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet. Il vous communique votre identifiant et votre mot de passe qui figurent sur la notice qu'il vous remet.

Si vous le souhaitez, vous avez toujours la possibilité de répondre sur les documents papier. L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer, quel que soit son âge, sa nationalité et votre lien de parenté. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. À un moment convenu avec vous, il viendra les récupérer. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ces derniers ne sont transmis à aucune autre administration ou organisme et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Plus de renseignements en mairie au 01 30 11 16 10.

«MACHAULT S'EN VA-T-EN GUERRE»

Conférence animée par
Monsieur Emmanuel GARCIA

SAMEDI 17 JANVIER 2015 À 14h30

Secrétaire à la marine de 1754 à 1757, le Comte de Machault occupe un poste clé au début de la Guerre de Sept Ans, qui oppose la France, sur terre à la Prusse, et sur mer à l'Angleterre.

Au Château d'Arnouville

Demeure du Comte de Machault au XVIII^e siècle.

Plus d'informations sur : www.uia95.com

LOISIRS ET CULTURE

LES RÉSERVATIONS SONT OUVERTES !

Vous pouvez d'ores et déjà réserver vos places pour les spectacles qui se dérouleront à l'Espace Charles Aznavour début 2015, auprès du service culturel à l'Hôtel de Ville.

COIFFURE ET CONFIDENCES

THÉÂTRE DE BOULEVARD

Mardi 20 janvier 2015 à 20h45

Pièce de R. HARLING



Une comédie où la fraternité féminine se teinte de tendresse solidaire au fil des épreuves de chacune.

Une leçon de femmes...

TARIF : 18,50 €

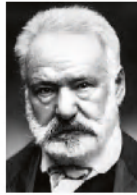
HUGO ET VERDI

SPECTACLE MUSICAL



Samedi 31 janvier 2015 à 20h30

Les conservatoires de musique de Val de France proposent d'unir leurs élèves et certains professeurs pour un spectacle de 1h30.



Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Réservation obligatoire.

LEVON MINASSIAN

CONCERT

Samedi 28 Mars 2015 à 20h45

Lévon Minassian s'initie très jeune à la mandoline.

D'un premier voyage en Arménie, il revient avec l'un des instruments les plus répandus au pays de ses ancêtres : Le doudouk !



TARIF : 13,80 €



POUR LES SPECTACLES,
RÉSERVEZ LE MINIBUS
AU MINIMUM 48H À L'AVANCE.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET/OU RÉSERVATION,
CONTACTEZ LE SERVICE CULTUREL AU 01 34 45 97 19

REPAS DE NOËL

RESERVÉ AUX PERSONNES ÂGÉES
DE 61 ANS ET PLUS DOMICILIÉES SUR
LA COMMUNE AU 1er JANVIER 2014

MARDI 16 DÉCEMBRE 2014 À 12h
ESPACE CHARLES AZNAVOUR

Animé par l'orchestre «Ambiance» de
Jean-Marc BARET.



COLIS DE NOËL

EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS,
DOMICILIÉES SUR LA COMMUNE ET NON INSCRITES AU
REPAS DE NOËL

La distribution aura lieu :

ESPACE CHARLES AZNAVOUR
SALLE GARVARENTZ

Le jeudi 11 et le vendredi 12 décembre 2014
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

C.C.A.S.

PROGRAMME PIED

ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES
MAINTIEN DE L'ÉQUILIBRE DU CORPS
ET PRÉVENTION DES CHUTES

Une heure d'activité physique (*exercices d'assouplissement*) et 30 minutes de discussion sur la prévention des chutes vous sont proposées, **depuis le mois d'octobre 2014, 77 avenue Charles Vaillant**, par un Animateur diplômé de la Fédération Française Sport pour Tous.

Aussi, pour garder une bonne santé et un bon équilibre, n'attendez plus et contactez le **CCAS au 01 34 45 97 06**, qui vous communiquera toutes les informations utiles.

AIDE À DOMICILE

Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées est une mission primordiale du C.C.A.S. Les éléments principaux sont :

- Les **aides ménagères** qui interviennent pour les tâches domestiques.
- Les **auxiliaires de vie** qui aident au quotidien dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante : soins d'hygiène, habillage, aide au lever, au coucher et aux repas.
- Le **portage de repas à domicile** en liaison froide du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés.

Renseignements au 01 34 45 97 02



CLUB SOURIRE

LE CLUB EST OUVERT !
LE JEUDI ET LE VENDREDI DE 13H30 À 17H

Jeudi 11 décembre

Sortie Spécial Noël, Château d'Auvers-sur-Oise à 16h30.

Visite animée suivie d'un dîner et d'une soirée prestige.
Adhèrent: 80 € - Non adhérent: 85 € (si place disponible).

Mercredi 14 janvier 2015

Galette des rois à 14h, salle Charles Aznavour.

Adhèrent : 16 € - Non adhérent : 20 €.

Mardi 20 janvier 2015

Théâtre de Boulevard «Coiffure et Confidences»

Salle Charles Aznavour à 20h45 - Adhérent : 10,50 €.

Dimanche 25 janvier 2015

Concert «Rendez-vous avec les stars»

Palais des Congrès de Paris.

Adhérent : 50 € (possibilité de paiement en 2 fois).

Jeudi 19 mars 2015

Spectacle de danses «Celtic Legends»

À L'Olympia de Paris, 13h30

Inscription à partir du 15 janvier 2015. Adhérent : 35 €.

VOYAGES

MALTE : Séjour du 4 au 7 mai 2015 - 870 €. Inscriptions en cours au Club.

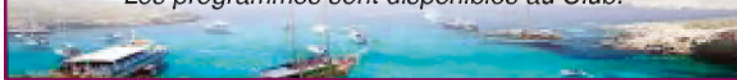
En remplacement du séjour à Istanbul

IRLANDE : Séjour du 3 au 11 juin 2015 : 1 340 €. Inscriptions en cours au Club.

HENDAYE : Séjour du 6 au 18 septembre 2015 : 1 540 €. Inscriptions en cours au Club.

BERLIN : Séjour du 9 au 12 octobre 2015 - 890 € ou 940 €. Inscriptions à partir du 07/05/2015.

*Les prix des séjours dépendent du nombre de participants.
Les programmes sont disponibles au Club.*



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

LES HEURES MUSICALES

Vendredi 19 décembre à 18H30

Rendez-vous proposé avant chaque période de vacances scolaires. Entrée libre au Conservatoire.

CONCERT

Vendredi 13 février 2015 à 20h30

À l'Orangerie du Château avec la participation de l'orchestre junior et de l'ensemble de guitares.

Renseignements/réservations: 01 34 45 97 12. Entrée libre.

CLUB RENCONTRE ARTISANAT ET LOISIRS

«REMBRANDT, LA LUMIÈRE DE L'OMBRE»

Mardi 6 janvier 2015 - 17h15

Conférence d'une durée de 1h30 ouverte à tous

Salle N° 1 - Rez-de-Chaussée de l'Hôtel de Ville

Tarif : 5 €

*Renseignements auprès de M^{me} Dominique Szlamowicz
06 14 55 96 64*

BIBLIOTHÈQUE

« LA MAGIE DES VEILLÉES DE NOËL »



SAMEDI 20 DÉCEMBRE 2014
À 17H

Avec Ingrid COLLET
CONTES POUR LES 3 À 8 ANS

Contes accompagnés d'instruments de musique : celestium, senza, bâton de pluie et tuyau à vent.

L'ARAIGNÉE DE NOËL

Il y a très très longtemps, la veille de Noël, dans une belle et grande maison, un immense sapin est installé près de la cheminée. Il attend patiemment que le Père Noël dépose à ses pieds de nombreux cadeaux.

Ce qu'il ignore, c'est qu'une araignée un peu trop curieuse va lui faire le plus merveilleux de tous les présents.

LE CHATON PERDU DE NOËL

Une nuit de Noël, un orage terrible éclate pendant la tournée du Père Noël. Le traîneau tangué à droite, tangué à gauche, tangué tant qu'un adorable petit chaton en peluche tombe du traîneau et se retrouve perdu dans une forêt enneigée. Heureusement, une famille de lapins va lui venir en aide et l'aider à trouver le petit garçon qui attend son cadeau.

L'ÉTRANGE CADEAU DU RENNE

Pendant sa tournée, le Père Noël s'arrête pour déposer des cadeaux chez un chocolatier. À l'extérieur de la maison, des sculptures en chocolat décorent le jardin recouvert de neige. Son renne attend sagement, mais voilà qu'il a un petit creux. Comment résister à l'odeur délicate du chocolat ?

HORAIRES DE VACANCES

La bibliothèque sera fermée
du 22 au 27 décembre 2014 inclus.

Semaine du 29 décembre 2014 au 3 janvier 2015

Lundi - Jeudi : Fermé

Mardi - Vendredi : 15h - 18h

Mercredi : 13h30 - 18h

Samedi : 10h30 - 12h30

13h30 à 17h00

Renseignements au 01 39 85 39 96



À NOTER

VIE POLITIQUE

Le groupe «**Ensemble Construisons l'Avenir d'Arnouville**» et ses élu(e)s, sont à votre écoute le premier jeudi de chaque mois à la permanence du 1 rue de Boishue (préfabriqué de l'ancienne mairie), entre 18h30 et 20h.

Prochaines permanences

Les jeudis 8 janvier - 5 février - 5 mars 2015